



CAPD du mardi 23 mai 2017

Déclaration SE-Unsa 34

Monsieur le Directeur académique
Mesdames, Messieurs,

La CAPD de ce jour est sans aucun doute la plus attendue pour nos collègues du 1^{er} degré. A l'heure où les possibilités de mobilité des enseignants 1^{er} degré sont réduites à peau de chagrin, ce ne sont vraisemblablement pas les résultats du Mouvement 2017 qui pourront les consoler.

1788 participants, 43,8% de satisfaits et 392 personnels sans poste à l'issue de la première phase. Ces résultats sont parmi les plus mauvais qu'ait connus notre département dépassant de peu la triste année 2012. Un taux très bas, trop bas au regard des attentes de nos collègues et en baisse par rapport à l'année 2016. Comment leur expliquer qu'avec plus de 500 créations de postes en 5 ans, les possibilités de Mouvement soient aussi réduites ?

Pour le SE-Unsa 34, la responsabilité incombe en premier lieu à Mme le Recteur qui, refusant d'entendre les propositions du SE-Unsa en matière de dispositif de formation en alternance, oblige les départements à « bloquer » des dizaines de postes sur l'ensemble du territoire. Mais la surdité dont fait preuve l'administration départementale aux remarques portées depuis deux ans par l'UNSA Education, alertant sur les dangers de cartes scolaires à visions bien trop administratives et ne prenant jamais en compte la gestion des personnels, contribue à tendre encore la situation.

Le constat que dresse le SE-Unsa 34 n'est pas satisfaisant.

A l'heure où un nouveau gouvernement se met en place et où l'incertitude en matière de politique éducative domine, les sources d'insatisfactions pour nos collègues sont multiples. Les commandes institutionnelles de ces derniers jours émanant directement du cabinet de Mme le recteur sur les PPMS ou encore l'utilisation du LSU ne participent pas à l'apaisement.

Il n'est pas dans l'ADN du SE-Unsa de « souffler sur les braises » en semant un peu plus la désespérance chez nos collègues déjà suffisamment échaudés. C'est pourquoi, le SE-Unsa vous demande, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, de rouvrir le débat concernant les possibilités de mobilité de nos collègues à la lumière des statistiques du Mouvement, mais également de rassurer les équipes en mettant tout en œuvre afin de les accompagner dans l'utilisation du LSU comme vous vous y étiez engagé lors de précédentes CAPD et enfin en agissant auprès de Mme le Recteur, comme le SE-Unsa est déjà en train de le faire, afin que les décisionnaires politiques du rectorat comprennent la réalité de nos collègues sur le terrain. Les questions de sécurité dans les établissements sont primordiales, mais il convient de prendre en compte les remarques et remontées des directrices et directeurs avant de leur demander de refaire un travail administratif pour lequel ils n'ont, à ce jour, eu aucun retour.

A l'heure où de nouveaux choix vont être effectués, le SE-Unsa rappelle que c'est de temps, de cohérence et de stabilité dont ont besoin nos collègues. Les professeurs des écoles du département peuvent compter sur la détermination et la vigilance du SE-Unsa.

Jean-Robert BIGGIO
Secrétaire Départemental